

Le 15 octobre 2024

Objet : Vaccination des élèves de la 3^e année du secondaire

Chers parents,

En 3^e année du secondaire, les élèves peuvent recevoir gratuitement les vaccins suivants : le vaccin contre la diphtérie et le tétanos, le vaccin contre le méningocoque et le vaccin contre l'hépatite B.

Le vaccin reste la meilleure solution pour protéger votre enfant contre ces maladies et leurs complications.

Le consentement à la vaccination

Au Québec, l'âge légal pour le consentement à la vaccination et aux autres soins est de 14 ans. Votre enfant de 14 ans et plus peut donner tout seul son accord pour la vaccination offerte à l'école.

La vaccination à l'Académie de Roberval pour les élèves de 3^e année du secondaire aura lieu le 14 novembre 2024.

Si votre enfant accepte la vaccination, il pourra recevoir en même temps :

- Le vaccin contre la diphtérie et le tétanos,
- Le vaccin contre le méningocoque,
- Le vaccin contre l'hépatite B.

Le jour de la vaccination

- Votre enfant doit apporter son carnet de vaccination. Il n'aura pas besoin d'avoir sa carte d'assurance maladie.

Mise à jour du carnet de vaccination

- L'infirmière va consulter le carnet de vaccination de votre enfant et vérifier si sa vaccination est à jour pour : la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque, la varicelle, l'hépatite A, l'hépatite B et les infections à VPH.
- Si la vaccination de votre enfant n'est pas à jour, il peut accepter de recevoir les vaccins manquants à l'école. Si des doses additionnelles sont nécessaires, il pourra aussi les recevoir à l'école lors de notre deuxième visite prévue au printemps 2025.

Note : Le vaccin contre les VPH est maintenant pris en 1 seule dose, en 4^e année du primaire. Cette dose est suffisante pour assurer la protection de votre enfant.

- Si votre enfant a reçu 1 dose du vaccin contre les VPH en 4^e année du primaire, il n'a pas besoin de recevoir une 2^e dose.
- Sinon, il pourra recevoir la dose du vaccin cette année.

Si votre enfant est absent le jour de la vaccination, l’infirmière de l’école lui indiquera quoi faire.

Tous les vaccins recommandés sont gratuits, sécuritaires et efficaces

Il n’y a aucun risque à recevoir plusieurs vaccins en même temps lors d’une même séance de vaccination. Pour une bonne protection, il faut recevoir toutes les doses de vaccin nécessaires.

Réactions possibles après la vaccination

Des réactions peuvent apparaître 1 à 3 jours après la vaccination. D’habitude, elles ne sont pas graves et ne durent pas longtemps. Votre enfant recevra des informations sur ces réactions et des conseils pour les soulager.

- Si votre enfant a déjà fait une réaction importante après un vaccin, veuillez le communiquer à l’infirmière de l’école.

Pour plus d’informations, n’hésitez pas à appeler l’infirmière de l’école :

Nadine Crête, infirmière scolaire

nadine.crete.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

CIUSSS du Nord-de-l’île de Montréal/CLSC de Villeray

Cellulaire : 514-809-7450

Merci pour votre collaboration

En collaboration avec :

- Service Immunisation et maladies évitables par la vaccination (IMEV);
- Secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses;
- Direction régionale de santé publique;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal.

Pour plus d’informations sur la vaccination à l’école, consultez :

[Québec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination)

[Vaccination en milieu scolaire](#)



[Comprendre la vaccination](#)

